**Convention de paiement échelonné et reconnaissance de dette**

*entre*

Partie A Partie B

Adresse Adresse

Case postale, lieu et Case postale, lieu

(ci-après le **Créancier**) (ci-après le **Débiteur**)

La présente convention a pour objet la reconnaissance de la dette accordée par le Créancier au Débiteur d’un montant de CHF ... ainsi que son remboursement échelonné. Les autres créances contre le débiteur demeurent réservées.

*Les parties conviennent de ce qui suit:*

1. Le Débiteur reconnaît devoir CHF ... au Créancier.
2. Le Créancier est en droit de libérer le Débiteur du paiement des intérêts échus en cas de paiement des mensualités dans le délai imparti.
3. Les parties conviennent du fait que le Débiteur rembourse, conformément au chiffre 1 qui précède, la somme de CHF ... en ... mensualités de CHF ..., la première fois le ..., puis le 25e jour du mois suivant pour chaque versement. La dernière mensualité de CHF ... est due le 25 (mois/année).
4. Le Débiteur est tenu de verser chaque mensualité au plus tard à la date fixée au chiffre 3. En cas de non-paiement, le Débiteur est automatiquement en demeure et l’intégralité du solde restant est exigible. En cas de demeure du Débiteur, le Créancier est en droit d’engager immédiatement et sans nouveau délai une poursuite visant l’intégralité de la créance.
5. La présente convention constitue une reconnaissance de dette, au sens de l’art. 82, al. 1 LP, d’un montant de CHF ..., majoré d’intérêts de 5%, et autorise le Créancier à requérir la mainlevée provisoire.
6. Le Débiteur est en droit de rembourser au Créancier l’intégralité du solde restant à tout moment.
7. La présente convention est établie en deux exemplaires, chaque partie recevant un exemplaire.

*Lieu, date \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Lieu, date \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Créancier Le Débiteur